

Pour publication immédiate

Also available in English

UN DÉPUTÉ LIBÉRAL VOTE AVEC LES CONSERVATEURS POUR SABOTER LE PROJET DE LOI SUR L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS

Ottawa, 1^{er} novembre 2010 — Des activistes pour des médicaments abordables dans le monde en développement ont été les témoins horrifiés du sabotage, par une majorité de membres du Comité de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes, des réformes fondamentales proposées dans le Projet de loi C-393 pour rectifier le Régime canadien d'accès aux médicaments (RCAM).

Le député libéral Marc Garneau et les cinq membres conservateurs du Comité de l'industrie ont aboli les principales dispositions du Projet de loi C-393 visant à créer une « solution à licence unique », qui recevait l'appui de dizaines d'organismes canadiens de la société civile et de divers experts juridiques internationaux, en tant qu'avenue de rechange judicieuse au mécanisme dysfonctionnel actuel du RCAM. Elle avait aussi l'appui de plus de 80 % des Canadien-nes et d'une liste grandissante d'éminentes personnalités, y compris l'ancien premier ministre Paul Martin.

« C'est un exemple honteux : on a privilégié les intérêts de la très riche industrie pharmaceutique de marque, au détriment de la vie de millions de personnes pauvres qui ont besoin de médicaments abordables », a affirmé Richard Elliott, directeur général du Réseau juridique canadien VIH/sida. Le Réseau juridique a plaidé pendant plusieurs années pour une réforme du RCAM qui le rendrait efficace; il a aussi présenté au Comité une analyse détaillée du fondement de diverses dispositions du Projet de loi C-393.

Le RCAM a été créé à l'unanimité en 2004 pour faciliter l'exportation de médicaments génériques à moindre prix vers des pays en développement admissibles. En plus de six ans, une seule licence a été émise, pour autoriser l'exportation d'une commande d'un médicament anti-sida vers un pays (le Rwanda).

M. Elliott affirme que les preuves présentées au Comité étaient sans équivoque, quant à la nécessité de rectifier le RCAM. « Le fabricant générique qui a tenté de recourir au RCAM a déclaré qu'il ne l'utiliserait plus, à moins que le système soit modifié. L'organisme humanitaire Médecins Sans Frontières a essayé pendant trois mois d'acheter des médicaments, avant d'abandonner. Aucun autre pays n'a tenté d'utiliser le RCAM. Combien de temps encore le gouvernement attendra-t-il avant de reconnaître que le système ne fonctionne pas? Combien d'autres personnes devront mourir? »

L'expérience démontre que le mécanisme actuel ne fonctionne pas. En particulier, un obstacle majeur est l'exigence que, pour obtenir une licence d'exportation, un fabricant générique doit identifier à l'avance un pays en développement acheteur et une quantité « maximale » fixe de médicaments pour ce pays — et répéter ce processus complexe à chaque fois. « Le régime actuel n'est pas viable sur le plan financier pour les fabricants génériques, ni convivial pour les pays en développement », a signalé M. Elliott.

La version initiale du Projet de loi C-393 visait à éliminer les obstacles pratiques actuels à l'utilisation du RCAM. Elle proposait un « mécanisme à licence unique » qui aurait permis à un fabricant générique d'obtenir une licence unique pour exporter des médicaments à tout pays admissible en vertu de la loi actuelle, et de leur en fournir les quantités nécessaires en fonction de l'évolution de ses besoins.

Les cinq députés conservateurs qui ont voté pour le sabotage des dispositions fondamentales du Projet de loi C-393 sont : Mike Lake (Edmonton – Mill Woods – Beaumont); Peter Braid (Kitchener-Waterloo); Gordon Brown (Leeds – Grenville); Dave Van Kesteren (Chatham); et Cathy McLeod (Kamloops – Thompson – Cariboo), en remplacement de Mike Wallace (Burlington). Les membres conservateurs ont même voté, sans succès, contre le renvoi du projet de loi affaibli à la Chambre des communes.

Le seul député libéral à s'être joint aux conservateurs pour abolir l'élément central du Projet de loi C-393 est Marc Garneau (Westmount – Ville-Marie).

Les députés libéraux Dan McTeague (Pickering – Scarborough East) et Anthony Rota (Nipissing – Timiskaming) ont voté en faveur de garder intactes les dispositions centrales du Projet de loi C-393.

Les députés bloquistes Luc Malo (Verchères – Les Patriotes) et Robert Bouchard (Chicoutimi – Le Fjord) ont voté en faveur de garder intactes les dispositions centrales du Projet de loi C-393, mais ils ont dit s'attendre à ce que d'autres enjeux émergent plus tard dans le processus.

Le député néodémocrate Brian Masse (Windsor West) est le principal porte-étendard du Projet de loi C-393, ayant succédé à sa collègue de caucus, Judy Wasylycia-Leis.

Pour plus d'information sur le Projet de loi C-393 et le Régime canadien d'accès aux médicaments, voir www.aidslaw.ca/rcam.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements ou pour une entrevue :

Christopher Holcroft
Directeur, Empower Consulting pour le Réseau juridique
Téléphone : +1 416 996-0767
Courriel : chris_holcroft@yahoo.com

Gilleen Witkowski
Adjointe aux communications, Réseau juridique
Téléphone : +1 416 595-1666 (poste 240)
Courriel : gwitkowski@aidslaw.ca